

Modèle 4: Procuration pour traiter les annonces de programme prévisionnel et réceptionner la série chronologique des écarts pour la quantité d'énergie d'ajuste-ment

Le responsable de groupe-bilan (RGB)

[Nom du RGB]
[Adresse du RGB]
[Code EIC du RGB]

ci-après dénommé «mandant»

donne procuration, par la présente, à

[Nom du RGB]
[Adresse du RGB]
[Code EIC du RGB]

ci-après dénommé «mandataire»

conformément au point 1.6 des Prescriptions générales de groupe-bilan de Swissgrid SA, Bleichemattstrasse 31, Case postale, 5001 Aarau (AER), en date du 1er novembre 2016, pour

- **traiter les annonces de programme prévisionnel ainsi que**
- **pour réceptionner la série chronologique des écarts pour la quantité d'énergie d'ajustement.**

Le mandataire doit traiter les annonces de programme prévisionnel en se conformant, notamment, au point 3 (gestion du programme prévisionnel) de l'AER. Le mandant atteste avoir remis les Prescriptions générales de groupe-bilan de Swissgrid SA au mandataire.

Le mandant assure à Swissgrid SA que le mandataire se conforme pleinement aux obligations qui lui ont été confiées. Il déclare reconnaître, par la présente, que toutes les actions et déclarations de son mandataire sont juridiquement contraignantes à son égard. Le mandant demeure responsable des obligations à assumer, en tout état de cause, à l'égard de Swissgrid SA.

La présente procuration est valable jusqu'au [date].

[Lieu, date]
[Nom du mandant]
[_____
[Nom de la personne habilitée à signer]